

Coronavirus COVID-19

MODALITÉS DES SORTIES ET DES VISITES

La pandémie de COVID-19 est toujours d'actualité.

Nous attirons votre attention sur l'importance de respecter les gestes barrière, la distanciation et, si possible, le port du masque durant vos sorties dans le **grand parc** (possibles pour toutes les unités de 8h à 20h).

Lors de ces sorties vous pouvez accéder à la **cafétéria** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, ainsi que certains week-ends, selon affichage à l'entrée de la cafétéria. La vente à emporter et les consommations sur place sont possibles, sous réserve du respect des gestes barrière et de la distanciation. Le distributeur de café situé à l'extérieur de la cafétéria est à nouveau accessible.

Les **animations de l'Espace des usagers** sont accessibles à l'Espace culturel et d'exposition (bâtiment 20), dans la limite des places disponibles, sans inscription préalable (sauf activités spécifiques mentionnées au planning).

Pour les patients en soins libres, les **sorties et permissions** hors du site du CPA sont possibles sauf contre indication médicale. Pour les patients en soins sans consentement, les sorties et permissions se font sur indication médicale, après validation du Directeur ou du Préfet, conformément à la réglementation.

Le port du masque, le respect des gestes barrière et de la distanciation sont nécessaires durant ces sorties.

Les **visites des familles** sont possibles sans rendez-vous, dans le parc, la cafétéria ou la salle dédiée en unité de soins à partir de 12h. Fin des visites à 20h. Pour être sûr de pouvoir réaliser la visite au sein du service, il est préférable de prendre rendez-vous avant.

Le respect des gestes barrières, de la distanciation et du port du masque restent nécessaires.

Les **effets personnels** (notamment linge) peuvent être remis au cours des visites ou à un soignant de l'unité par la famille. Le PC sécurité n'achemine plus de **colis** aux patients.

Pour les personnes extérieures au CPA, seules celles préalablement signalées par les services au PC sécurité peuvent entrer sur le site avant 12h ou après 20h.

**Informations valables à compter du 1^{er} juillet 2020
et jusqu'à nouvel ordre.**